RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2.AGRI.SERVICES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
[redacted]
RCS TARASCON : 942 701 863

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 15 juin **202**5

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le quinze Juin à 09 Heures 00, à Arles

Les associés de la société 2.AGRI.SERVICES, Société par Actions Simplifiée, Au capital de 1000 euros dont le siège est au [redacted] Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TARASCON sous le SIRET 942 701 863 00014 se sont réunis en assemblée générale ordinaire après avoir été régulièrement convoqués par le Président.

Sont présents :

KHALK Khalid, titulaire de 100 parts

Monsieur KHALK Khalid préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents détiennent 100 parts sociales détenues soit la totalité des parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires les pièces suivantes :

- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts a modifier,
- Le texte des projets de résolutions soumises aux associés.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant : Rajout d'activités.

Résolution unique

L’assemblée générale décide de rajouter les activités suivantes tous travaux agricoles et forestiers, taille des vignes; ramassage des fruits et sous traitance

L’assemblée adopte cette résolution à l’unanimité.

L’ensemble de l’ordre du jour ayant été examiné et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à "09 heures 10 minutes".

Il a été dressé le présent procès-verbal de ce qui précède, qui a été signé, après lecture aux associés présents, par le Président de séance.

Fait à ARLES, le 15/06/2025

Signature du Président de séance

KHALK Khalid

